

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Informations sur le produit.	101286
Nom:	ODORx Bad Odor Block Cherry
Utilisation recommandée.	Deodorizer
Utilisations déconseillées.	Usage professionnel uniquement
Fournisseur.	Legend Brands ProRestore Products 15180 Josh Wilson Road Burlington, WA 98233 E-Mail: sds@legendbrands.com 800-932-3030 Legend Brands 4520 Eastgate Parkway Mississauga, ON L4W 3W6 800-932-3030
Numéro d'appel d'urgence.	INFOTRAC 1-800-535-5053 (North America) +1-352-323-3500 (International)

2. Identification des dangers

Classification en conformité avec la SIMDUT 2015 basé sur loi sur les produits dangereux (LPD).

Irritation oculaire, catégorie 2A
Liquide inflammable, catégorie 3
Irritation de la peau, catégorie 2
Allergène cutané, catégorie 1

GHS Pictograms



Mention d'avertissement

Avertissement

Toxicité Aiguë Inconnue

48.6% du mélange constitué de composants de toxicité aiguë inconnue

MENTIONS DE DANGER SGH

Liquide et vapeurs inflammables.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de Prudence - Prévention

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage/...] antidéflagrant.
 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Conseils de Prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.
 Continuer à rincer.
 Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin
 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 En cas d'incendie: Utiliser... pour l'extinction.

Conseils de Prudence - Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Conseils de Prudence - Disposition

Éliminer le contenu/récipient dans ...

Information additionnelle

Pas d'information

3. Information sur les composants

<u>Nom chimique</u>	<u>No. CAS</u>	<u>Poids %</u>	<u>HMIRA</u>
	Confidentiel	15-40	
Propane-1,2-diol	57-55-6	10-30	
Methyl ester of rosin	8050-15-5	7-13	
Benzaldéhyde	100-52-7	7-13	
2-Methoxynaphthalene (beta-Naphthyl methyl ether, Nerolin, Yara	93-04-9	1-5	
Vanillin	121-33-5	1-5	
Acétate de benzyle	140-11-4	1-5	
Acétate de pentyle	628-63-7	1-5	
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	0.5-1.5	
Acétate d'éthyle	141-78-6	0.5-1.5	
Oxyde de diphenyle	101-84-8	0.5-1.5	
alpha-terpineol	98-55-5	0.5-1.5	
Anisaldehyde	123-11-5	0.5-1.5	
Coumarine	91-64-5	0.1-1.0	
Eugénol	97-53-0	0.1-1.0	
Cinnamal	104-55-2	0.1-1.0	

4. Premiers secours

Description des premiers secours.

Conseils généraux.

Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

Inhalation.

Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle.

Contact avec la peau.

Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

Contact oculaire.

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste. Enlever les lentilles de contact.

Ingestion.

NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin. Essuyer soigneusement ou rincer la bouche à l'eau.

Symptômes.

Voir la section 2.2, Éléments d'étiquette et/ou section 11, Effets toxicologiques.

Notes au médecin.

Traiter les symptômes.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction.

Moyens d'extinction appropriés.

Jet d'eau. Mousse. Poudre sèche. Agent chimique sec. Mousse résistant à l'alcool. Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant. Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité.

Jet d'eau abondant.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.

La distance de retour de flamme peut être considérable. Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

Conseils aux pompiers.

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.

Précautions individuelles.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Conseil pour les répondants en cas d'urgence.

Éliminer les sources d'ignition. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

Précautions pour la protection de l'environnement.

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Voir la Rubrique 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.

Méthodes de confinement.

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés. Utiliser un équipement de protection individuel. Éliminer les sources d'ignition.

Méthodes de nettoyage.

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Référence à d'autres sections.

Voir la section 8 pour plus d'informations.

7. Manipulation et stockage**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.****Conseils relatifs à la manipulation sans danger.**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Mesures d'hygiène.

Voir la section 7 pour plus d'informations.

Conditions de conservation.

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Conserver dans le conteneur d'origine.

8. Exposure Controls/Personal Protection**Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93(1996) et ND 2022-163-96**

<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV-TWA</u>	<u>ACGIH-TLV STEL</u>	<u>OSHA PEL-TWA</u>	<u>OSHA PEL-CEILING</u>
Acétate de benzyle	10 ppm	N.E.	N.E.	N.E.
Acétate de pentyle	50 ppm	100 ppm	100 ppm	N.E.
Acétate d'éthyle	400 ppm	N.E.	400 ppm	N.E.
Oxyde de diphenyle	1 ppm	2 ppm	1 ppm	N.E.

TLV = Threshold Limit Value TWA = Time Weighted Average PEL = Permissible Exposure Limit STEL = Short-Term Exposure Limit N.E. = Not Established

Mesures techniques.

Douches, rince-oeils et systèmes de ventilation.

Équipement de protection individuelle.**Protection des yeux/du visage.**

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau et du corps.

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

9. Propriétés physiques et chimiques.**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.**

État physique	Solide
Aspect	fiber block
Couleur	Marron
Odeur	Cerise
Seuil de l'odeur	Pas d'information
pH	Pas d'information
Point de fusion/point de congélation., °C (°F)	Pas d'information
Point d'éclair., °C (°F)	58 (136.40)
Point/intervalle d'ébullition., °C (°F)	77 - 58 (170.6 - 136.4)
Taux d'évaporation	Pas d'information
Propriétés explosives.	Pas d'information
Pression de vapeur.	Pas d'information
Densité de vapeur.	Pas d'information
Densité. (g/cm ³)	1.153
Hydrosolubilité.	Pas d'information
Coefficient de partage.	Pas d'information

Température d'auto-inflammabilité., °C	Pas d'information
Température de décomposition.	Pas d'information
Viscosité, cinématique.	Pas d'information

Autres informations.

Teneur en composés organiques volatils (COV).	26.8%
Density, lb/gal	Pas d'information

10. Stabilité et réactivité**Réactivité.**

Stable dans les conditions normales.

Stabilité chimique.

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses.

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Conditions à éviter.

Agents comburants forts.

Matières incompatibles.

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Produits dangereux résultant de la décomposition.

Dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO_x), fumée dense et noire.

11. Informations toxicologiques**Informations sur les effets toxicologiques.**

Toxicité aiguë.

Préparation

LD50 Oral 99,999.00 mg/kg	LD50 Dermal 99,999.00 mg/kg	LC50 Inhalation (Vapor) 99,999.00 mg/l
------------------------------	--------------------------------	---

Informations sur les composants.

No. CAS	Nom chimique	LD50 Oral	LD50 Dermal	LC50 Inhalation
57-55-6	Propane-1,2-diol	20000 mg/kg Rat	20800 mg/kg Rabbit	N.I.
100-52-7	Benzaldéhyde	1292 mg/kg Rat	>1250 mg/kg Rabbit	N.I.
93-04-9	2-Methoxynaphthalene (beta-Naphthyl methyl ether, Nerolin, Yara	>5000 mg/kg Rat	>5000 mg/kg Rabbit	N.I.
121-33-5	Vanillin	1580 mg/kg Rat	>5010 mg/kg Rabbit	N.I.
140-11-4	Acétate de benzyle	2490	N.I.	N.I.
628-63-7	Acétate de pentyle	6500 mg/kg Rat	N.I.	N.I.
101-84-8	Oxyde de diphenyle	2450 mg/kg Rat	>7940 mg/kg Rabbit	N.I.
5989-27-5	(R)-p-Mentha-1,8-diène	5200 mg/kg, 4400 mg/kg Rat	>5000 mg/kg Rabbit	N.I.
98-55-5	alpha-terpineol	5170 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rat	N.I.
123-11-5	Anisaldehyde	>2000 mg/kg Rat	>5000 mg/kg Rabbit	>0.32 mg/L Rat (Vapor)
141-78-6	Acétate d'éthyle	5620 mg/kg Rat	>18000 mg/kg Rabbit	N.I.
97-53-0	Eugénol	1930	N.I.	N.I.
104-55-2	Cinnamal	2220 mg/kg Rat	1260 mg/kg Rabbit	N.I.
91-64-5	Coumarine	>5000 mg/kg Rat	293 mg/kg Rat	N.I.

N.I. = Aucune information

Corrosion cutanée/irritation cutanée.

IRRITANT POUR LA PEAU.

Domage/irritation de l'œil.

Pas d'information

Sensibilisation respiratoire ou cutanée.

Pas d'information

Ingestion.

Pas d'information

Mutagénicité sur les cellules germinales.

Pas d'information

Cancérogénicité.

Pas d'information

No. CAS	Nom chimique	IARC	NTP	OSHA
140-11-4	Acétate de benzyle	IARC Group 3	-	-
5989-27-5	(R)-p-Mentha-1,8-diène	IARC Group 3	-	-
91-64-5	Coumarine	IARC Group 3	-	-
97-53-0	Eugénol	IARC Group 3	-	-

Toxicité pour la reproduction.

Pas d'information

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique.

Pas d'information

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée.

Pas d'information

Danger par aspiration.

Pas d'information

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE

Pas d'information

12. Informations écologiques**Toxicité.**

61.03% du mélange constitué de composants de toxicité aquatique inconnue

Effets écotoxicologiques.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Propane-1,2-diol 57-55-6	EC50 96 h Pseudokirchneriella subcapitata 19000 mg/L	LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 51600 mg/L, LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 41 - 47 mL/L, LC50 96 h Pimephales promelas 51400 mg/L, LC50 96 h Pimephales promelas 710 mg/L	EC50 48 h Daphnia magna >1000 mg/L
Benzaldéhyde 100-52-7	-	LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 10.6 - 11.8 mg/L, LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 12.69 mg/L, LC50 96 h Lepomis macrochirus 0.8 - 1.44 mg/L, LC50 96 h Pimephales promelas 6.8 - 8.53 mg/L, LC50 96 h Lepomis macrochirus 7.5 mg/L	-
Vanillin 121-33-5	-	LC50 96 h Pimephales promelas 53 - 61.3 mg/L, LC50 96 h Pimephales promelas 88 mg/L, LC50 96 h Pimephales promelas 57 mg/L	-
Acétate de pentyle 628-63-7	-	LC50 96 h Lepomis macrochirus 650 mg/L	-
Oxyde de diphényle 101-84-8	-	LC50 96 h Pimephales promelas 4 mg/L, LC50 96 h Pimephales promelas 4 - 7.9 mg/L	LC50 48 h Daphnia magna 0.11 - 1.1 mg/L

Acétate d'éthyle 141-78-6	-	LC50 96 h Pimephales promelas 220 - 250 mg/L, LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 484 mg/L, LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 352 - 500 mg/L	EC50 48 h Daphnia magna 560 mg/L
(R)-p-Mentha-1,8-diène 5989-27-5	-	LC50 96 h Pimephales promelas 0.619 - 0.796 mg/L, LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 35 mg/L	-
Eugénol 97-53-0	-	LC50 96 h Danio rerio 13 mg/L	-

Persistence et dégradabilité.

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Potentiel de bioaccumulation.

Éviter tout rejet dans l'environnement.

<u>No. CAS</u>	<u>Nom chimique</u>	<u>log POW</u>
8050-15-5	Methyl ester of rosin	6.4 - 7.6, >6.5
100-52-7	Benzaldéhyde	1.4
93-04-9	2-Methoxynaphthalene (beta-Naphthyl methyl ether, Nerolin, Yara	3.318
121-33-5	Vanillin	1.23
140-11-4	Acétate de benzyle	1.96
5989-27-5	(R)-p-Mentha-1,8-diène	4.38
141-78-6	Acétate d'éthyle	0.73
101-84-8	Oxyde de diphenyle	4.21
123-11-5	Anisaldehyde	1.56
97-53-0	Eugénol	1.83
104-55-2	Cinnamal	2.1065, 1.83

Mobilité dans le sol.

Pas d'information

Autres effets néfastes.

Pas d'information

13. Considérations relatives à l'élimination

Guide d'élimination des déchets

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

14. Informations relatives aux transports

Précautions de transport spéciaux: Pas d'information

DOT Pas d'information

Information additionnelle Not regulated in NON BULK containers.

IMDG

Nom UN: Perfumery Products
Classe de danger: 3
UN Number: 1266
Groupe d'emballage: III
Information additionnelle Limited Quantity when shipped in 5 L or less

IATA

Nom UN: Not recommended for air transport

15. Informations réglementaires

Règlements internationaux :

TSCA	Est conforme
DSL	Est conforme
DSL/NDSL	Est conforme
EINECS/ELINCS	-
ENCS	-
IECSC	-
KECI	-
PICCS	-
AICS	-
NZIoC	-
TCSI	

TSCA	Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire (United States Toxic Substances Control Act Section 8(b) Inventory).
DSL	Liste canadienne des substances domestiques (Canadian Domestic Substances List).
DSL/NDSL	Canadian Domestic Substances List/Canadian Non-Domestic Substances List
EINECS/ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées (European Inventory of Existing Commercial Substances/ European List of notified Chemical Substances).
ENCS	Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles (Japan Existing and New Chemical Substances).
IECSC	Inventaire chinois des substances chimiques existantes (China Inventory of Existing Chemical Substances).
KECL	Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées (Korean Existing and Evaluated Chemical Substances).
PICCS	Inventaire philippin des substances et produits chimiques (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances).
AICS	Inventaire australien des substances chimiques.
NZIoC	Inventaire néo-zélandais des produits chimiques (New Zealand Inventory of Chemicals).
TCSI	Taiwan Chemical Substance Inventory

OTHER FEDERAL REGULATIONS:

Pas d'information

SIMDUT canadien:

Ce SDS a été préparé conformément aux règlements commandés de produit excepté l'utilisation des 16 titres.

Code SIMDUT B2,D2B

16. Autres informations

Date de Révision: 8/4/2022 **Remplace:** 7/22/2022

MOTIF DE LA RÉVISION: Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):
 01 - Product Information
 02 - Hazards Identification
 16 - Other Information
 Revision Statement(s) Changed

Fiche de données de sécurité créé(e) par: Regulatory Department

Evaluations HMIS:

Santé:	3	Inflammabilité:	2	Danger Physique:	0	Protection individuelle:	X
---------------	---	------------------------	---	-------------------------	---	---------------------------------	---

NFPA Ratings:

Santé:	3	Inflammabilité:	2	Instabilité:	0	Physique et Chimique:	N.I.
---------------	---	------------------------	---	---------------------	---	------------------------------	------

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé, N.I. = Aucune information

Les informations fournies dans cette FDS sont correctes d'après l'ensemble de nos connaissances, informations et convictions à la date de sa publication. Les informations données ne constituent que des indications destinées à rendre sûrs la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la mise sur le marché, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifique indiquée et peuvent ne pas être valables lorsque ladite substance est utilisée en association avec une autre substance ou dans un procédé quelconques, sauf mention explicite dans le texte.